



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ACADEMIE DE NORMANDIE
RECTORAT DE ROUEN
SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTE
EN FAVEUR DES ELEVES**

*A l'attention des parents ou responsables légaux des élèves
nouvellement inscrits dans l'école ou l'établissement secondaire*

DEMANDE DE DOSSIER MEDICAL

La loi n°2002-303 du 04 mars 2002 et le décret n°2002-637 sur l'accès aux informations personnelles par les professionnels et les établissements de santé, stipulent que toute transmission de données médicales d'un médecin à un autre médecin doit faire l'objet d'une autorisation préalable du représentant de l'enfant.

La transmission du dossier médical scolaire de votre enfant (qui le suivra durant tout son cursus scolaire) est soumise à ce principe.

Il vous est demandé donc de bien vouloir compléter et signer ce document qui sera remis au médecin référent de l'établissement scolaire actuellement fréquenté afin qu'il puisse demander la transmission du dossier.

Il convient d'observer que la transmission de ce dossier assure le suivi médical de votre enfant tout au long de sa scolarité.

PARENT

NOM : Prénom :

ÉLÈVE

NOM : Prénom :

Né(e) le : à :

Autorise la communication de son dossier médical au médecin scolaire de l'établissement actuel :

LYCÉE Georges BRASSENS - NEUFCHÂTEL EN BRAY (76270)

Fait à _____, le _____
Signature

ÉTABLISSEMENT OÙ EST INSCRIT L'ÉLÈVE	ÉTABLISSEMENT D'OÙ VIENT L'ÉLÈVE
Lycée Georges Brassens 27 boulevard Gustave Eiffel - B.P. 94 76270 NEUFCHÂTEL EN BRAY	NOM : ADRESSE : CODE POSTAL : VILLE :
Département : 76 PAYS : FRANCE	Département : PAYS :
Classe :	Classe :

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE MÉDICO-SCOLAIRE

Dossier à retourner à :

Docteur :

Adresse :

Date de la réponse :